

DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT

Pour que votre demande de subventionnement puisse être soumise au Conseil de Fondation, il vous est demandé de remplir consciencieusement les rubriques ci-dessous.

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom
Adresse
Type d'organisation

Personne responsable

M/Mme

Membres de la direction et leurs fonctions

Personne de contact

M/Mme

Téléphone
Email

Historique relatif au demandeur

(Organisaton, activités précédentes, etc.)

ANNEXE 1

2 POSITIONNEMENT DE LA MANIFESTATION

Période du au 2017

Justifiez le choix de la période

But poursuivi par la manifestation
(faire un rapide et succinct résumé)

3 BUDGET

a) fournir un budget détaillé de la manifestation 2017

ANNEXE 2

a.1 préciser le niveau de financement assuré par événement

a.2 préciser la distribution des rôles et les finances alloués

b) fournir un bilan commenté de la précédente édition

ANNEXE 3

b.1 programme

b.2 respect ou dépassement du budget par poste

b.3 nombre de spectateurs par événement

b.4 désistement des artistes (nb-motif)

b.5 respect des engagements des partenaires

4 SUBVENTION DEMANDEE

Préciser le montant demandé et l'allocation de ces fonds

ANNEXE 4

5 QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

ANNEXE 5

A) Nous vous remercions d'évaluer vos réponses sur une échelle de 1 à 10 et de justifier votre ranking par une explication succincte.

a.1 Selon vous, cette manifestation remplit-elle les attentes de la population présente à CM à ces dates?

a.2) Selon vous, cette manifestation a-t-elle un effet sur l'allongement de la saison?

a.3) Selon vous, cette manifestation attire-t-elle de plus en plus de visiteurs?

B) Comment évaluez-vous le résultat de votre projet?

b.1) En terme de notoriété pour la station (à documenter si c'est possible)

b.2) En terme de promotion pour les artistes

b.3) En terme d'image pour vos sponsors.

La confidentialité des informations transmises par vos soins est garantie pendant la phase d'instruction du dossier.

La Fondation pouvant être amenée à justifier ses choix se réserve le droit d'utiliser les informations recueillies dans la limite du respect des droits de la personnalité tels que définis dans la législation suisse.